

Montreuil,
le jeudi 21 novembre 2024

Émetteur : Simona BURGIO DE SIMONE - Email sburgiodesimone@ucanSS.fr

Objet : Lutte contre la désinsertion professionnelle : mise à disposition d'une plateforme de prévention de désinsertion professionnelle (PDP) et d'un serious game

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La loi du 2 août 2021 fait de la prévention de la désinsertion professionnelle un axe stratégique en matière de santé au travail. En effet, selon une estimation de l'IGAS, 5 à 10% des salariés seront, à court ou moyen terme, exposés à un risque de désinsertion professionnelle en raison de leur état de santé ou d'un handicap (soit 1 à 2 millions de salariés en France).

La désinsertion professionnelle désigne la situation où un salarié, en raison de problèmes de santé, de handicap ou de difficultés personnelles, se retrouve dans l'incapacité de poursuivre son activité professionnelle de manière durable.

Afin d'éviter ces situations, il est crucial de mettre en place des politiques et des actions de prévention efficaces, car les enjeux de la PDP sont multiples : il ne s'agit pas simplement d'intervenir lorsque la situation devient critique, mais bien d'anticiper et de prévenir les risques pour que le salarié puisse se maintenir dans son emploi ou, au besoin, bénéficier d'un accompagnement adapté pour une reconversion ou un reclassement.

C'est dans ce contexte que l'UcanSS et les Caisses Nationales ont souhaité enrichir les travaux en faveur de la lutte contre la désinsertion professionnelle avec le déploiement de deux outils de prévention et de sensibilisation : une plateforme de prévention et un serious game de sensibilisation.

Cette lettre d'information vous présente ces deux outils produits par la Mission handicap nationale.

LA PLATEFORME DE PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP) : UN ACCÈS CENTRALISÉ ET OPTIMISÉ AUX INFORMATIONS

L'accompagnement des services responsables de la politique de prévention est essentiel. Il s'agit d'offrir un soutien tant **théorique que pratique**, en mettant à leur disposition des connaissances spécifiques,

mais aussi des outils concrets qui facilitent la mise en œuvre d'actions durables et adaptées aux évolutions des situations professionnelles et individuelles.

Ainsi, la plateforme de prévention de la désinsertion professionnelle est conçue comme un outil centralisé, mis à disposition des équipes en charge de ces questions, qu'ils soient agents de direction, responsables des ressources humaines (RH), ou autres parties prenantes. Cette plateforme offre un accès direct à des ressources et des informations qui sont regroupées dans [l'espace organismes du site ucanss.fr](http://ucanss.fr).

La **plateforme** est conçue sous la forme d'un **e-learning**, permettant ainsi aux utilisateurs d'accéder à un espace d'information personnalisé en fonction de son profil. Elle permet de :

- **Comprendre les notions clés** liées à la PDP, telles que les causes de la désinsertion, les acteurs concernés et les leviers d'action disponibles.
- **Appréhender les enjeux** et l'importance d'une démarche préventive.
- **Agir de manière concrète** en s'appuyant sur des outils adaptés à chaque situation.

Autodiagnostic : une première évaluation de la situation

L'un des outils de la plateforme est la mise à disposition d'un **autodiagnostic flash**. Cet outil permet aux organismes de réaliser un premier état des lieux rapide de leur situation en matière de prévention de la désinsertion professionnelle. Grâce à cet autodiagnostic, ils peuvent identifier et définir les priorités d'action. Cela constitue un point de départ essentiel pour toute démarche de prévention structurée.

Des outils pour une action concrète

Pour aller au-delà de l'autodiagnostic flash, la plateforme propose plusieurs outils pratiques pour accompagner les organismes dans le déploiement de leur politique de prévention :

- Une **charte d'engagement**, qui formalise les engagements pour prévenir la désinsertion professionnelle.
- Un **outil de diagnostic détaillé**, qui permet d'approfondir l'analyse de la situation, au-delà de l'autodiagnostic flash. Cet outil offre une approche plus complète et personnalisée.
- Des **ressources juridiques** pour guider dans la compréhension des obligations légales liées à la prévention de la désinsertion professionnelle, et ainsi s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Un **partage de bonnes pratiques** entre organismes, permettant de capitaliser sur les expériences et d'intégrer des solutions ayant déjà fait leurs preuves.
- Des **liens vers d'autres outils de prévention** présents sur le site ucanss.fr, pour diversifier les ressources à disposition des utilisateurs.

La Plateforme de Prévention de la Désinsertion Professionnelle se veut être un outil complet, qui permet aux acteurs de la prévention de structurer leur démarche de manière pérenne. En leur apportant des connaissances, des outils concrets et des retours d'expérience, elle leur offre les moyens d'agir efficacement pour prévenir les situations de désinsertion professionnelle et ainsi garantir un maintien dans l'emploi ou un accompagnement adapté en cas de besoin.



Comment vous y rendre :

<https://www.ucanss.fr/espace-organismes/sengager-pour-etre-un-employeur-engage/prevention-de-la-desinsertion-professionnelle>

LE SERIOUS GAME "PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE : DÉTECTEZ LES SIGNAUX FAIBLES !"

En matière de prévention de la désinsertion professionnelle, le **rôle des managers est fondamental**. En effet, ils sont souvent les premiers à pouvoir observer des changements dans le comportement ou la performance d'un collaborateur. Il est donc important de les former et de les sensibiliser à la **détection de ces signaux faibles**. Cela leur permet d'identifier rapidement les situations à risque et d'agir en conséquence, avant que la situation ne s'aggrave et ne conduise à une désinsertion professionnelle.

C'est dans cette optique que ce *serious game* a été conçu. Il est pensé comme un **outil d'immersion pédagogique**. Ce dispositif invite les managers à se confronter à cinq scénarios représentatifs de fragilités au travail. Chaque cas présente des enjeux distincts, illustrant des situations variées de vulnérabilité professionnelle. Grâce à ce format ludique et interactif, les managers sont plongés dans un rôle actif où ils doivent, au travers de mises en situation, répondre aux différentes problématiques rencontrées par leurs collaborateurs.

Le jeu est disponible dans l'[espace CAP'M](#) et dans l'espace organismes Ucanss.fr

Comment vous y rendre :

<https://serious.ucanss.fr>

La prévention de la désinsertion professionnelle n'est pas seulement une obligation légale, c'est aussi un impératif social. Ces deux outils complémentaires sont inscrits dans une logique de prévention, en misant sur l'action rapide et ciblée. Ils visent à renforcer encore davantage les démarches préventives au sein du Régime général.

Pour toute information complémentaire, Simona Burgio De Simone, pilote de la Mission handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse sburgiodesimone@ucanss.fr ou au 01.45.38.81.68.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Hélène Yvert

Directrice du Développement et de
l'Accompagnement des Ressources Humaines